

9 Choix des matériaux de construction

Si vous souhaitez réaliser des travaux d'aménagement ou de décoration de votre logement, vous pouvez choisir les matériaux en fonction de :

- leur performance technique ;
- leur durabilité et leur facilité d'entretien ;
- leur qualité architecturale ;
- leur coût à l'achat ;
- leur entretien et leur renouvellement...

Vous pouvez également les choisir pour leur moindre impact sur la **qualité sanitaire** du logement. Des étiquettes ou des labels peuvent vous y aider.

Les matériaux écolabellisés

Le choix de matériaux écolabellisés peut aider à réduire la pollution de l'air intérieur. Les **écolabels** relèvent de la certification volontaire et sont une **reconnaissance officielle de la qualité d'usage** d'un produit et de ses qualités écologiques. Ils sont révisés tous les trois ans pour tenir compte des progrès technologiques et renforcer les critères d'attribution.

L'étiquetage des émissions en polluants volatils des produits de construction et de décoration

Depuis le 1^{er} janvier 2012, **les produits de construction et de décoration sont munis d'une étiquette** qui indique, de manière simple et lisible, leur **niveau d'émission en polluants volatils**.

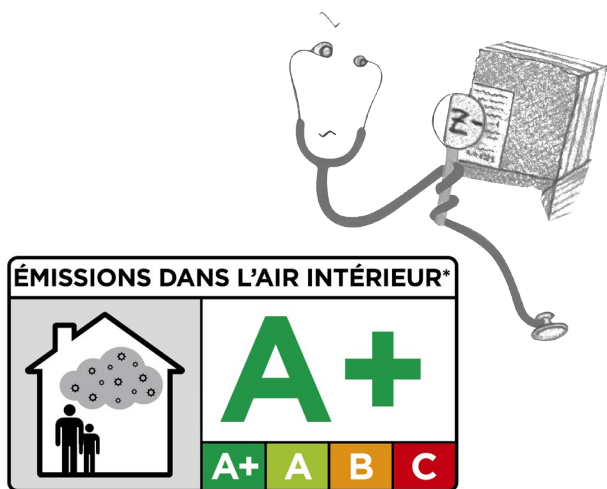
Les produits concernés par cette nouvelle réglementation sont les produits de construction ou de revêtement de parois amenés à être utilisés à l'intérieur des locaux, ainsi que les produits utilisés pour leur incorporation ou leur application. Sont concernés : cloisons, revêtements de sols, isolants, peintures, vernis, colles, adhésifs, etc. dans la mesure où ceux-ci sont destinés à un usage intérieur.

Le niveau d'émission dans l'air intérieur en polluants volatils du produit est indiqué par une classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon le principe déjà utilisé pour l'électroménager ou les véhicules.

Vous disposez ainsi d'une information transparente qui peut constituer un nouveau critère de sélection.

Quelques conseils

Quels que soient les matériaux que vous choisirez, gardez les bons réflexes lors de leur utilisation : **protection, aération** pendant les travaux et les jours qui suivent.



EN SAVOIR PLUS

- « Quels matériaux pour construire et rénover ? » (2011) : <http://ecocitoyens.ademe.fr>
- « Les logos environnementaux sur les produits » (2013) : www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique « bâtiment et santé »